

LEKHA DODI

Yéchivat TORAT H'AÏM 31, Ave Henri BARBUSSE 06100 NICE - 04 93
51 43 63

PARACHAT CHELAH'
28 SIVAN 5766 / 24 JUIN 2006

Hadlakat Nérot Sortie de Chabbat
19h45 22h12

Réflexion sur la Paracha

L'Injustice Divine !!!

Qu'est-ce qui m'arrive ? Avons-nous l'occasion d'entendre ici et là. Qui ne se plaint pas de son sort ? Qui accepte TOIUT ce qui lui arrive dans la vie ? Qui ne voit pas dans le monde une "certaine" injustice ? On arrive facilement à expliquer notre mode de vie, nos choix et nos comportements divers. On arrive tellement bien à les expliquer qu'on ne comprend pas les choix de D'IEU et le sort qu'Il nous réserve. On ne le comprend tellement pas qu'on s'interroge à son égard. "Qu'est-ce que j'ai fait au bon D'IEU ?!" On ne comprend pas que D'IEU ne nous comprenne pas. Certains traitent D'IEU d'injuste ! Non seulement qu'on ne comprend pas ce qu'IL fait mais pire encore ce qu'IL fait n'a pas de logique et est contraire à tout entendement. Tous ces sentiments et toutes ces appréciations laissent apparaître un principe simple : ce que je reçois doit correspondre à ce que je fais, ou, plus exactement, à ce que je suis. C'est un principe que l'homme comprend très bien puisqu'il l'a découvert par lui-même. Le décalage entre MOI et ce qui M'ARRIVE est insupportable ! Mais il ne suffit pas de comprendre et de découvrir de grands et beaux principes. Il faut également vivre avec ces principes. Et si un principe comme tel l'homme l'a découvert c'est dire que ce principe est d'une logique absolue. Même les enfants l'ont découvert puisqu'ils ne supportent pas l'injustice de leurs supérieurs (parents ou professeurs). Nos Sages l'ont nommé *Mida Keneged Mida*. On en a un exemple dans notre *paracha* 14-37, voir *Rachi* qui décrit la mort que subiront les explorateurs et qui explique en quoi correspond elle exactement à leur faute. Vu la complexité de la question je pense (c'est très personnel) que c'est sans doute la question qui a causé le plus de dégâts, qui a éloigné le plus de gens de la croyance en D'IEU et qui a égaré nombre d'humains (en particulier des juifs). D'ailleurs dans son

LE MOT du RAV

" LE PENSE HACHEM "

La vie est faite d'étapes importantes : la naissance, la Bar-Mitsva, le mariage. L'homme veut en garder un bon souvenir en le fixant grâce à des photos, à des films. Il aime aussi conserver le souvenir de visites de lieux paradisiaques. Tout cela, c'est le souvenir du passé.

Pour ne pas oublier un rendez-vous important, l'homme a recours à un « pense-bête ».

La Tora nous donne une Mitsva : un Talith, avec des Tsitsit aux quatre coins du vêtement pour nous rappeler qu'il faut accomplir les Mitsvots aux quatre coins de la terre, en tout lieu et en tout temps.

C'est ainsi que la relation avec Hachem doit être maintenue par l'accomplissement de toutes les Mitsvots : partout à tout moment.

A propos de la Mitsva des Tsitsits, la Tora dit :

- 1) Cela formera pour vous des franges.
- 2) Vous les regarderez (Mitsva de voir)
- 3) Vous vous souviendrez (Mitsva de se souvenir)
- 4) Vous les ferez (Accomplir toutes les Mitsvots)
- 5) Vous ne vous laisserez pas influencer par les pensées de votre cœur (contrôler les pensées qui peuvent déséquilibrer l'homme).
- 6) Ne pas se laisser séduire par ce que voient nos yeux.
- 7) Ne pas se laisser séduire par des pensées d'idolâtrie.

Après avoir atteint ce niveau de perfection, de se libérer de l'influence extérieure.

La Tora renouvelle :

- 8) Afin que vous vous rappeliez (en mettant l'accent).
- 9) que vous devez accomplir toutes Mes Mitsvots (dans mon esprit selon ma volonté).
- 10) Alors vous atteindrez le but ultime, Vous Serez Saints.

La Mitsva des Tsitsits c'est le "Pense Hachem"

פרשת שלח

ouvrage fabuleux *Moré Hanévo'h'im* (traduit par : Le Guide des Egarés), Maimonide traite longuement de cette question. Je ne rapporterai seulement quelques phrases (je laisse le soin au lecteur de se plonger dans l'océan de cet ouvrage pour avoir une idée plus complète. Il est important de rappeler que Maimonide n'est pas le seul à s'être penché sur cette question. Il conviendrait d'approfondir le sujet en remontant jusqu'à son origine c'est-à-dire dans le Talmud au traité *Sota* 35a, ce qui ne pourrait se faire en ces lignes. J'incite le lecteur, la lectrice, à organiser des cercles de réflexion et d'étude autour de ce débat... Plutôt que d'aller chercher des remèdes chez des "pseudo – kabbalistes", efforçons nous de trouver des réponses dans notre sainte et belle Tora...).

Le Guide des Egarés 3eme partie chapitre 17 (page 463 éditions verdier – avec quelques corrections) « **C'est un des principes fondamentaux de la Tora**, qu'on ne saurait, en aucun cas, attribuer à D'IEU l'injustice, et que tous les malheurs qui fondent sur les hommes ou les bienfaits qui leur arrivent, soit individuellement, soit collectivement, sont, **selon ce que ceux-ci en sont aptes** selon un jugement juste dans lequel il n'y a absolument aucune injustice...''Car toutes ses voies sont justice'' – *Dévarim* 32-4, **bien que nous ignorons de quelle manière on est apte** (au châtement ou au bienfait) ». Il écrit encore (page 464) « Nous sommes d'avis que tout ce qui arrive à l'homme est **l'effet de ce à quoi il convient**, il est grave de croire que D'IEU commet l'injustice, IL ne châtie que l'homme qui est coupable...Nos sages disent explicitement : "il n'y a pas de mort sans péché, pas de malheurs sans faute" – *Chabat* 55a. Ils disent encore : "on mesure à l'homme selon la mesure qu'il a lui-même employée ». Et enfin il dit (page 466) « L'effet de la volonté divine conformément à son jugement **dont les règles sont inaccessibles à notre intelligence !** ».

Rachi dans notre *paracha* écrit une idée similaire (14-37) « Les hommes qui ont prononcé des mauvaises paroles à propos de la terre sont morts par l'épidémie devant D'IEU ». Il n'est pas dit par "une épidémie", l'expression employée par la Tora "l'épidémie" laisse clairement entendre qu'ils ont subi la peine **qui leur convenait le mieux**. "Devant D'IEU" désigne : en fonction de ce qui leur convenait selon **les règles du divin** en l'occurrence : *mida keneged mida* – par la mesure que l'homme se comporte, D'IEU use de la même mesure.

Nous pouvons apprendre et déduire plusieurs points. Tout d'abord l'injustice divine n'existe pas. C'est un leurre de la part de l'homme. C'est là un postulat de base (qui s'explique et se démontre – bien évidemment). Arrêtons de croire que D'IEU est injuste (même si ça nous arrange et c'est plus facile de vivre avec cette théorie).

Deuxièmement : tout ce qui arrive à l'homme, en bien comme en mal, c'est ce qui lui convient avec exactitude. Ce que j'ai est le reflet de ce que je suis. Plutôt que d'avoir de l'a priori sur soi et par conséquent constater une injustice sur ce qu'on reçoit, il conviendrait mieux qu'on découvre ce qu'on est à travers ce qu'on reçoit. Etant donné que ce que je reçois correspond à ce que je suis, ce que je reçois me renvoi donc à ce que je suis. Je peux donc découvrir ce que je suis véritablement à travers ce que je reçois. Le troisième point qu'on peut apprendre c'est que les règles divines sont différentes des règles humaines. Même si le principe d'injustice est accepté du divin comme de l'humain ce qui diffère c'est les règles, les définitions, de l'injustice, je dirais le comment de l'injustice. C'est dire que la perception humaine des choses ne correspond pas à la perception divine. Ce que je reçois découle d'un raisonnement divin et non humain. Toutes ces questions que je peux avoir sont donc erronées puisque celles-ci puisent leur origine de ma perception des choses qui diffère, voire s'oppose, au divin. Or on ne peut pas poser de question sur un système à partir des règles d'un autre système. Et enfin le quatrième point qu'on découvre ici c'est que l'homme ignore totalement les règles du divin et en aucun cas il ne pourrait les connaître. C'est sans doute le point le plus difficile à admettre puisqu'il en ressort que l'homme subit les règles du jeu dans lequel il est lui-même l'acteur (cependant rappelons nous : derrière chaque acteur il y a un réalisateur !...). On est dans un système qui ne laisse rien apparaître de ses règles. On dira donc qu'il n'est pas important, vital, indispensable à l'homme de comprendre les règles (il en serait peut-être même nuisible...), et ce à partir du moment où ce qu'il reçoit correspond à ce qu'il est et qu'il découvre ce qu'il est à travers ce qu'il reçoit.

INJUSTICE n'est ni humain ni divin.

La question, ou plus exactement l'émotion reste toutefois mal gérée. Effectivement les sentimentaux soumettront la question (**une question peut elle être sentimentale ?!**...) de savoir comment supporter ce qui à nos yeux paraît être de l'injustice ? Qu'ils gèrent leurs sentiments, qu'ils les placent là où ils doivent jouer leur rôle, qu'ils arrêtent de se faire justice pour traiter les AUTRES d'injustes, leur dira-t-on. Quand on a mal on consulte un médecin. Quand on ne comprend pas on consulte LA raison.

**Rav Imanouel Mergui -
Roch Kolel**



Aucun prétexte...

D'après le *CHLA* – Rav Yéchaïa Horovits zal

Il est dit dans le verset – *Yéhochoua* 1-8 « Ce livre de la Tora ne quittera pas ta bouche, et tu l'étudieras jour et nuit ». A propos de ce verset le *Rambam* écrit - *Hilh'ot Talmoud Tora* 1-8 « Tout homme d'Israël est tenu d'étudier la tora. Qu'il soit pauvre ou riche. En bonne santé ou malade. Jeune homme ou vieillard. Même s'il est très pauvre à tel point qu'il demande l'aumône. Même marié et père de famille ; il est obligé de se fixer un temps pour étudier le jour et la nuit comme il est dit : "tu l'étudieras jour et nuit" ».

Il est enseigné au traité *Yoma* 35b « Le pauvre, le riche et le mécréant seront présentés devant D'IEU pour le jour du jugement. On demandera au pauvre : pourquoi n'as-tu pas étudié la Tora ? S'il répond qu'il était très pauvre et qu'il était donc très occupé pour subvenir aux besoins de sa famille, on lui dira : étais-tu plus pauvre que *Hilel* ?! ... On demandera au riche : pourquoi n'as-tu pas étudié la Tora ? S'il répond qu'il était très riche et donc très pris par ses affaires, on lui rétorquera : «étais-tu plus riche que *Rabi Eliezer ben H'arsoum* qui possédait 1000 villes et milles bateaux et s'est consacré pleinement à l'étude de la Tora ?! On demandera au mécréant : pourquoi n'as-tu pas étudié la Tora ? S'il répond : j'étais très beau et préoccupé par mon *yetser hara* (instinct...) ? On lui dira : étais-tu plus beau que *Yossef hatsadik* qui était harcelé quotidiennement par la femme de son patron et ne s'est pas laissé aller à la tentation ?! ».

Ce passage nécessite éclaircissement : en quoi ces trois personnages pensent justifier leur manque d'étude de Tora ? Le pauvre est préoccupé, certes, mais l'est-il en permanence ? N'a-t-il pas un peu de temps pour étudier ? Le riche : bien que très occupé par ses affaires il aurait du justement aller étudier la Tora et ne pas se laisser entraîner par ses préoccupations ? Le mécréant : que répond-il en prétextant qu'il était animé par son *yetser hara*, justement s'il avait étudié la Tora il aurait surmonté son *yetser hara* puisque la Tora est son remède ?

Il semblerait que ces trois types de personnes justifient leur manque d'étude par (**le plus vicieux des prétextes !**) le fait même que la Tora elle-même les en dispenserait (c'est là le plus beau des paradoxes ! : se dispenser de la Tora par la Tora elle-même !...). Nous connaissons bien (ou plutôt : mal) le principe énoncé par la Tora : « celui qui est occupé par une mitsva est dispensé d'une autre mitsva ». Le riche veut dire en fait que de par sa richesse il soutient des personnes qui étudient la Tora, ce qui, par conséquent le dispense lui-même d'étudier la Tora. On lui répondra qu'il n'était certainement pas aussi riche que *Rabi Eliezer ben H'arsoum* qui soutenait vraisemblablement des gens qui étudiaient la Tora et s'est investi dans l'étude jusqu'à devenir lui-même un grand maître. Le pauvre veut dire que la réalité de subvenir aux besoins de sa famille s'inscrit dans la notion de *h'essed* et puisque la Tora elle-même est synonyme de *h'essed* il serait dispensé d'étudier. C'est *Hilel* qui rejette ce type de raisonnement. Enfin le mécréant qui est, ici, celui qui recherche les plaisirs (faciles) de ce monde est s'efforce tout de même de ne pas (trop) les assouvir. Il se voit dispenser d'étudier la Tora puisqu'il est investi dans cet exercice semblable à celui de la Tora. C'est *Yossef* qui vient contrer ce type de prétexte).

[NB : AUCUN PRETEXTE ! pas même des (pseudo) raisonnements qui puiseraient leur source dans la Tora. Soyons honnêtes, si on n'étudie pas la Tora c'est parce qu'on n'a pas envie et le manque d'envie peut avoir plusieurs raisons, qui, aucune d'elles ne justifient le manque d'étudier la Tora ?. Etudier la Tora est une valeur absolue qu'aucune situation de la vie ne peut en dispenser l'homme...]

Devoirs et Relations Parents - Enfants !!!

PARACHAT CHELAH'

Le Roi et le Serviteur

D'après Rav Ben Tsion Aba Chaoul zal
'Or Letsion - moussar'' page 11

Au traité Avoda Zara 3a nos sages nous enseignent « Il est dit dans la prophétie de Yirméya (Jérémie 33) "Si mon alliance du jour et de la nuit est absente, les lois du ciel et de la terre je n'aurais pas placées". Rabi Chimon ben Laqkich disait : que veut dire le verset "Ce fut le soir, ce fut le matin, le sixième jour" – Béréchit 1-31 ? Il nous enseigne que D'IEU a établi une condition avec l'œuvre de la création et IL dit : Si Israël reçoivent la Tora c'est bien !, sinon je vous conduirai au tohu-bohu ». Rachi explique : "mon alliance" c'est la Tora à propos de laquelle il est dit "Tu l'étudieras jour et nuit" – Yéhochoua 1-8.

Dans son livre *H'ovot Halévavot* (Le devoir des Cœurs) Rabénou Béh'ayé écrit : « Les lois de la nature face aux lois de la Tora sont comparées au serviteur face au roi ; car, les lois de la nature n'agissent qu'en fonction de ce qu'il convient aux lois de la Tora ». La Tora est comme le roi, les lois de la nature - comparées au serviteur, ne doivent et ne peuvent qu'obéir aux lois du roi. Si, par conséquent, il n'y a pas de Tora, la nature agit sans ordre. De la même façon que s'il n'y avait plus d'oxygène dans le monde celui-ci serait anéanti, ainsi pour la Tora dans l'univers. Il ne peut y avoir, sous aucun prétexte, d'interruption à l'étude de la Tora.

Mais plus encore, l'étude de la Tora maintient le monde, donc plus l'étude est intense plus le monde est fort. Il n'y a pas de jour où nos ennemis, en tout genre, ne cherchent pas à nous faire du mal, et D'IEU nous en secoure, souvent de façon surnaturelle. **Par quel mérite nous connaissons le secours divin ?!** Par le mérite de l'étude de la Tora, qui est, comme nous l'avons dit, tel le roi pour les lois de la nature. Puisque la Tora est le maintien du monde à fortiori qu'elle protège ceux qui l'étudient.

Bien entendu nous traitons là essentiellement de l'étude de la Tora, mais ceci inclus également la pratique des commandements de la Tora. S'il n'y avait pas la pratique des *mitsvot*, toute la Tora serait oubliée. Or la puissance du secours c'est la garde de la Tora qui est le but ultime de toute l'œuvre divine. *Chlomo hameleh'* s'exprime en ces termes « Crains l'Eternel, garde ses commandements car là est TOUT l'Homme » - *Kohelet* 12-13.

A l'occasion du 28em concours de Michna qui a eu lieu à Paris
on encourage et félicite l'équipe des niçois
Eitan ZERBIB – Finaliste, Aviel ZERBIB,
Elie BENELBAZ, Benjamin BENELBAZ,
Yonathan SHOUSHANA, Gabriel SHOUSHANA,
Nathan HADDAD, Malkiel MERGUI,
Elicha MERGUI, Elh'anana MERGUI.

*Il est recommandé de ne pas transporter ce feuillet le jour de
Chabat*